



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Direction régionale des affaires culturelles
Conservation régionale des monuments historiques

ÉGLISE SAINT-MARTIN

Adresse : 35500 Vitré

Époques : 19^e -20^e siècles

Catégorie architecturale : architecture religieuse

Inscription au titre des monuments historiques

Arrêté du 3 mai 2013 : église en totalité y compris sa terrasse avec ses murs et ses escaliers (cad. AC 119).

L'église Saint-Martin est édifiée entre 1867 et 1913 par les architectes Jacques Mellet et ses deux fils Jules et Henri, ceux-ci assumant en fait l'essentiel du programme. Construit à cent cinquante mètres de l'ancienne église qu'il remplace, ce vaste édifice en croix latine est d'inspiration essentiellement romane, style qui représente pour les architectes une forme de retour aux sources spirituel. La nouvelle église s'inscrit dans le contexte des transformations sociales et politiques de Vitré dans la seconde moitié du 19^e siècle, sur fond de mutations urbaines dont elle constitue, avec la gare inaugurée quelques années plus tôt, l'un des éléments clés, servant de point de repère et d'articulation entre la ville historique et les nouveaux quartiers s'établissant au sud-est. Cette église monumentale se caractérise par sa rationalité constructive, qui trouve son expression dans la décomposition des plans, l'articulation de volumes bien identifiés, l'harmonie des proportions et l'élégance du décor. Elle abrite un riche mobilier pour l'essentiel dessiné par Jules et Henri Mellet.

